

36^e CONGRÈS UNIOPSS



31 mars et 1^e avril 2026

Cité des Sciences et de l'Industrie - Paris

Plus de 1 000 décideurs du secteur sanitaire, social et médico-social



Place des individus, pouvoir du collectif
À l'heure des choix, donnons de la force à notre société !



Place des individus, pouvoir du collectif

À l'heure des choix, donnons de la force à notre société !

Temps fort de mobilisation pour les acteurs associatifs des solidarités et de la santé, le Congrès de l'Uniopss rassemble tous les deux ans les décideurs des champs sanitaire, social et médico-social, présidents, directeurs, administrateurs et responsables d'établissements et de services.

Après le Congrès de Lyon qui a rassemblé, en 2024, plus de 1 000 participants, le 36^e Congrès de l'Uniopss se déroulera à Paris, à la Cité des Sciences et l'industrie, les 31 mars et 1^{er} avril 2026.

Dans un contexte d'incertitudes profondes, marquées par les risques géopolitiques et écologiques et des choix pour l'avenir bien souvent décisifs, notre modèle social, dont les associations sont des piliers actifs, est régulièrement remis en cause, alors qu'il constitue un ciment de l'ensemble de la société. Dès lors, le lien que chacun d'entre nous entretient avec le collectif est de plus en plus questionné.

Quel modèle social souhaitons nous dans les années à venir face aux nouveaux risques qui se présentent à nous ? Quelles composantes relèvent de la responsabilité collective et de notre responsabilité individuelle ? Est-on mieux protégé individuellement ou collectivement ? Voici les questions centrales auxquelles va tenter de répondre ce Congrès de l'Uniopss en proposant un véritable projet de société.

À l'heure où le secteur lucratif prend de plus en plus d'ampleur dans le champ des solidarités, où les fractures territoriales et les replis ne cessent de se développer, la place des associations pour recréer du lien entre les individus et un sentiment d'appartenance collectif n'a jamais été aussi nécessaire.

Partant de ce constat et au regard des échéances électorales à venir, tant à l'échelon national que local, le 36^e Congrès de l'Uniopss se veut donc un rendez-vous incontournable, pour mettre en valeur toutes les richesses des acteurs des solidarités et de la santé et pour préparer un avenir dans lequel l'humain et la solidarité restent au centre de tout.

Ce Congrès a été spécifiquement imaginé pour laisser une large place aux échanges, interactions et animations au sein du « Village des exposants ». Les déjeuners seront organisés en buffet déjeunatoire au sein de ce « village », afin de favoriser les rencontres autour d'un temps convivial où chaque exposant aura l'opportunité de se présenter et de valoriser ses prestations au service des acteurs associatifs. Les buffets, répartis sur l'ensemble des espaces du Village des exposants, assureront également les pauses cafés du matin et de l'après-midi. Les stands bénéficient tous d'un équipement de base et des packs ont été mis en place pour vous permettre d'accroître votre visibilité durant l'événement.

Dans l'attente de vous retrouver pour partager ce temps fort de notre Union.

A handwritten signature in black ink that reads 'Daniel Goldberg'.

Daniel Goldberg
Président de l'Uniopss

DEMANDE DE PARTICIPATION

*champ obligatoire



COORDONNÉES DE VOTRE ENTREPRISE

SOCIÉTÉ* :

ADRESSE* :

CP / VILLE* :

VOTRE ORGANISME EST-IL ASSUJETTI À LA TVA ? * Si oui, veuillez remplir le numéro de Siret et le numéro NAF /APE. Oui Non

NUMÉRO DE SIRET*

NUMÉRO NAF / APE*

TEL* :

EMAIL* :

PERSONNE EN CHARGE DE VOTRE PARTICIPATION

NOM :

PRÉNOM :

FONCTION :

TEL FIXE : TEL PORTABLE :

EMAIL :

ADRESSE DE FACTURATION (Si différente de celle mentionnée ci-dessus)

SOCIÉTÉ* :

ADRESSE* :

CP / VILLE :

TEL :

EMAIL :

APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DISPOSITIONS GÉNÉRALES NOUS SOUHAITONS PARTICIPER :

* CONGRÈS DE L'UNIOPSS

31 mars et 1^e avril 2026, Cité des Sciences et de l'Industrie - Paris

La réservation d'un espace stand inclut : la remise de la liste des congressistes, pré et post congrès souhaitant être contactés, 3 badges exposants (6/9 m²), 6 badges exposants (12/15/18 m²), la mention de la société et du numéro de stand dans le guide du congressiste et sur la page exposant du site internet spécial Congrès, un accès wifi.

Choisir entre :

- Un stand
- Un pack exposants

Tous nos tarifs incluent le **stand équipé** :

Remplir impérativement la « fiche de renseignement stand équipé » (page 11) pour préparer au mieux votre installation (structure, cloisons, enseigne, mobilier, éclairage, électricité).

STAND SEUL (Surface d'exposition au choix)

6 m² (3 700 €)

9 m² (5 000 €)

12 m² (6 100 €)

15 m² (7 000 €)

18 m² (8 300 €)

PACKS EXPOSANTS

PACK 1 (Surface d'exposition au choix)

6 m² (4 400 €)

9 m² (5 700 €)

12 m² (6 800 €)

15 m² (7 700 €)

18 m² (9 000 €)

+ Présentation sur le site internet Congrès : logo et texte de 700 signes (contact + lien vers votre site)

+ Présentation dans le guide du congressiste : logo et texte de 700 signes (contact + lien vers votre site)

PACK 2 (Surface d'exposition au choix)

6 m² (4 900 €)

9 m² (6 200 €)

12 m² (7 300 €)

15 m² (8 200 €)

18 m² (9 500 €)

+ Présentation sur le site internet Congrès : logo et texte de 700 signes (contact + lien vers votre site)

+ Présentation dans le guide du congressiste : logo et texte de 700 signes (contact + lien vers votre site)

+ Publicité dans le guide du congressiste (format A4) : 1/4 de page

PACK 3 (Surface d'exposition au choix)

6 m² (5 600 €)

9 m² (6 900 €)

12 m² (7 800 €)

15 m² (8 700 €)

18 m² (10 100 €)

+ Présentation sur le site internet Congrès : logo et texte de 700 signes (contact + lien vers votre site)

+ Présentation dans le guide du congressiste : logo et texte de 700 signes (contact + lien vers votre site)

+ Insertion d'un document dans la mallette (document 4 pages A4 maximum)

PACK 4 (Surface d'exposition au choix)

6 m² (6 000 €)

9 m² (7 300 €)

12 m² (8 200 €)

15 m² (9 100 €)

18 m² (10 500 €)

+ Présentation sur le site internet Congrès : logo et texte de 700 signes (contact + lien vers votre site)

+ Présentation dans le guide du congressiste : logo et texte de 700 signes (contact + lien vers votre site)

+ Publicité dans le guide du congressiste (format A4) : (1/4 de page)

+ Insertion d'un document dans la mallette (document 4 pages A4 maximum)

PACK 5 (Surface d'exposition au choix)

6 m² (7 000 €)

9 m² (8 300 €)

12 m² (9 200 €)

15 m² (10 100 €)

18 m² (11 500 €)

+ Présentation sur le site internet Congrès : logo et texte de 700 signes (contact + lien vers votre site)

+ Présentation dans le guide du congressiste : logo et texte de 700 signes (contact + lien vers votre site)

+ Publicité dans le guide du congressiste (format A4) : 1/4 de page

+ Insertion d'un document dans la mallette (document 4 pages A4 maximum)

+ Publicité dans le magazine Union sociale (½ page intérieure) distribué lors du congrès (3 000 abonnés)

RÉSERVATION INSERTIONS

Optimisez la fréquentation de votre stand par des insertions dans le Guide ou la Mallette du Congressiste :

Insertions	Format en mm L x H	Prix € HT
Votre publicité dans le Guide du Congressiste	Pleine Page 210 x 297 mm	2 080 €
	Demi-Page 190 x 135 mm	1 435 €
	Quart de Page 95 x 135 mm	980 €
Votre plaquette dans la Mallette du Congressiste	Document 4 pages A4 max	1 810 €

Pour information, les formats des insertions dans le **magazine Union Sociale** :

- Pleine Page L = 200 x H = 270 mm (+5mm de fonds perdus)
- Demi-Page : L = 200 x H = 130 mm (+5mm de fonds perdus)

CHOIX DE L'EMPLACEMENT DE VOTRE STAND

Nous vous remercions de sélectionner 3 emplacements en vous référant au plan en page 7-8-9 du dossier.
Merci d'indiquer le numéro du stand souhaité (2 numéros dans le cadre d'un stand de 12 m², 15 m² 18 m²) :

Option 1

Option 2

Option 3

Proposition de communication ou demande de sponsoring

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes demandes complémentaires afin de renforcer votre visibilité au Congrès et d'adapter au mieux votre communication.

PLAN DE L'EXPOSITION



Le congrès de l'Uniopss se tient sur les 3 étages de l'espace exposition du Centre d'exposition de la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris.

S1 : accueil du congrès, entrée du congrès, salles d'ateliers, buffets pauses et déjeuners, toilettes.

S2 : salle plénière, salles d'ateliers, buffets pauses et déjeuners.

S3 : salles d'ateliers, librairie du congrès, buffets pauses et déjeuners, toilettes.

Les stands de 6 m² sont indiqués en bleue sur le plan. (Espace de 2x3 m)

Les stands de 9 m² sont indiqués en vert sur le plan. (Espace de 3x3 m ou 2x4,5 m)

Ⓐ Ce symbole indique des manges debout (placement à titre indicatif).

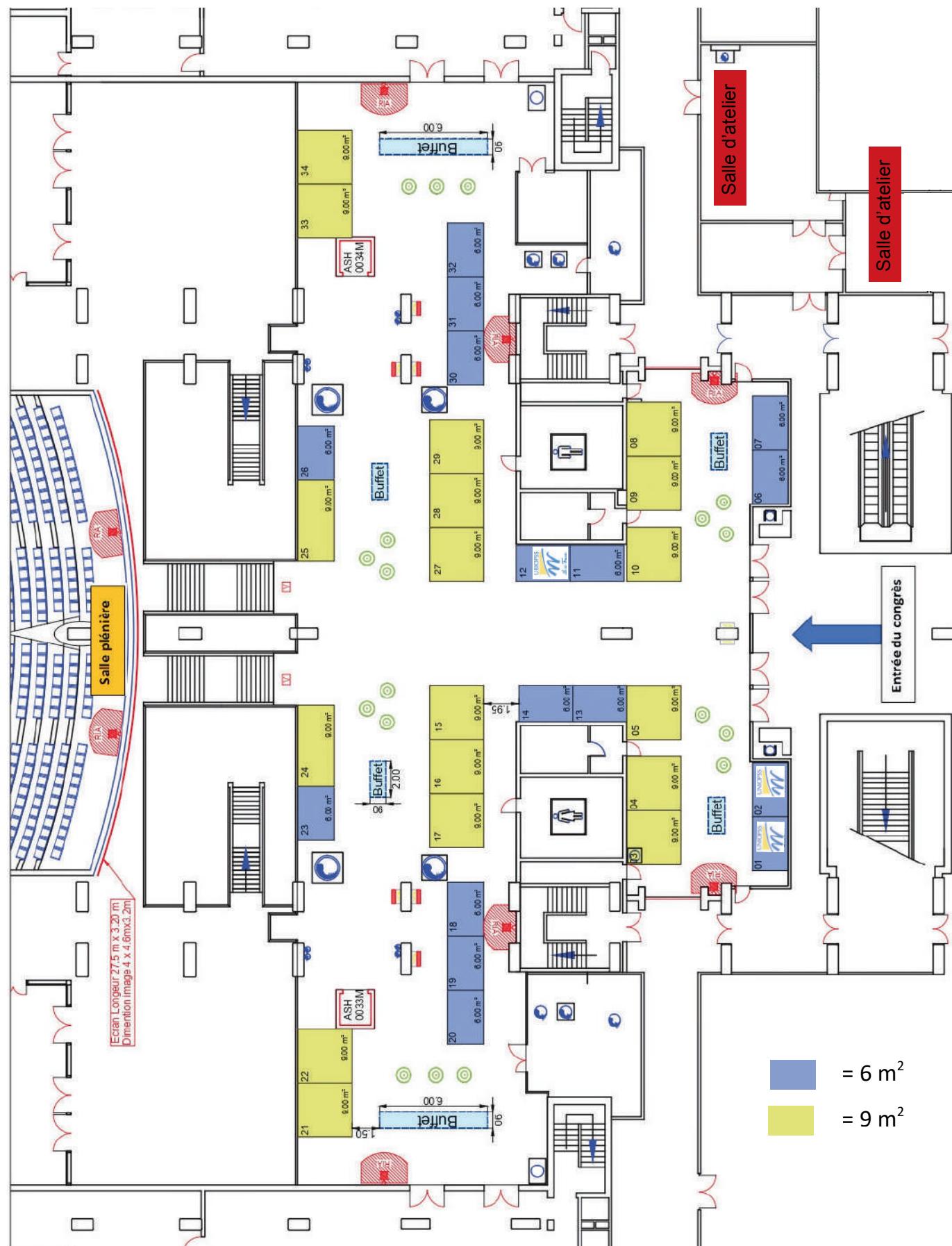
Les salles d'ateliers sont au S1, S2 et S3 (en rouge sur le plan)

La salle plénière (en orange sur le plan) se situe au S2.

Des flèches sont placées sur le plan pour indiquer les escaliers reliant un étage à un autre.

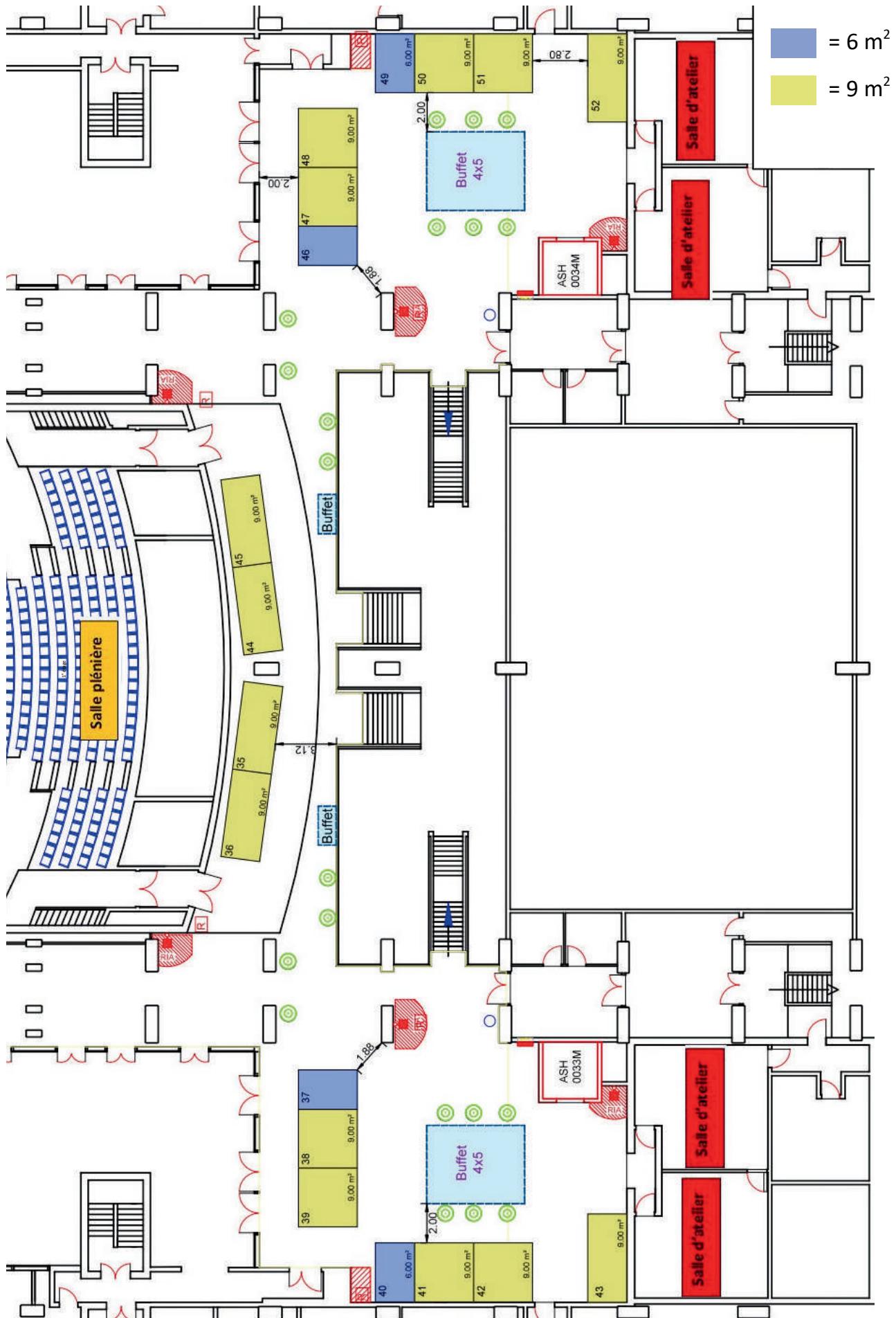
PLAN DE L'EXPOSITION

S1 : accueil du congrès, entrée du congrès, salles d'ateliers, buffets pauses et déjeuners, toilettes.



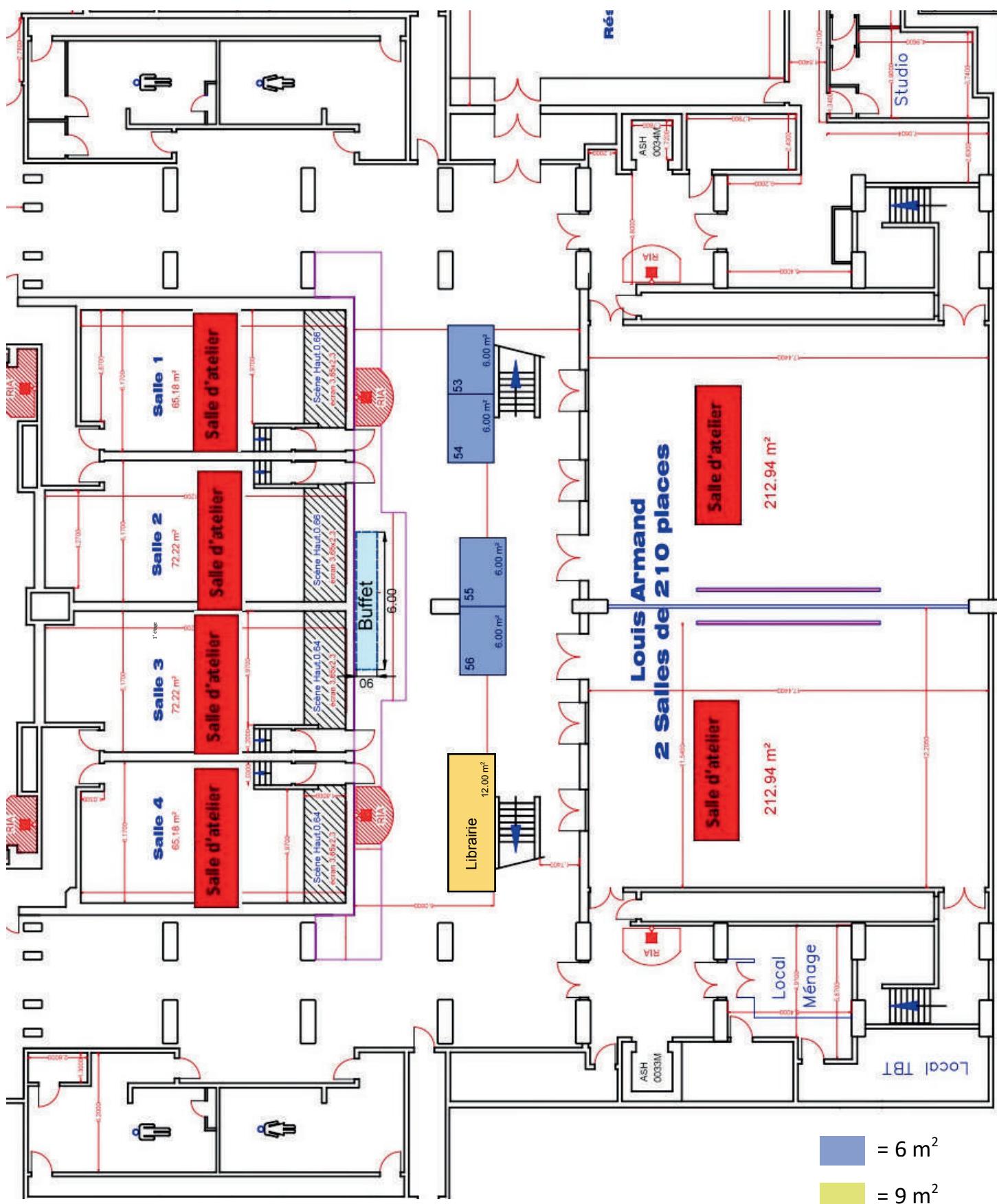
PLAN DE L'EXPOSITION

S2 : salle plénière, salles d'ateliers, buffets pauses et déjeuners.



PLAN DE L'EXPOSITION

S3 : salles d'ateliers, librairie du congrès, buffets pauses et déjeuners, toilettes.



BON DE COMMANDE



VOS OFFRES (sélectionnez dans la liste déroulante, la taille du stand choisis)	MONTANT HT
STAND :
PACK 1 :
PACK 2 :
PACK 3 :
PACK 4 :
PACK 5 :
VOS INSERTIONS	
INSERTION GUIDE
INSERTION MALLETTE
TOTAL	
	TOTAL HT
	TVA 20%
	TOTAL TTC

Merci de bien vouloir renseigner ce document et de nous le retourner accompagné d'un acompte de 50% du montant TTC de votre réservation, établi à l'ordre de l'UNIOPSS. Le solde devra être réglé 1 mois avant la tenue de la manifestation. Vous disposez dans les conditions générales du dossier d'un RIB de l'UNIOPSS, merci de nous avertir des dates et montants des virements que nous puissions identifier votre règlement.

Fait à : , le

SIGNATURE :

Nom :

Prénom :

Fonction :

CACHET DE LA SOCIETE :

Par la signature et le retour de cette fiche, l'exposant certifie avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales.

BON DE COMMANDE

*Stand équipé (montage et démontage compris)
Les équipements sont identiques pour toutes les configurations de stands.*



Schéma de présentation d'un stand de 9 m² (3 m x 3 m)
(à titre indicatif)

Nous avons réservé une surface de m² pour laquelle nous souhaitons l'installation d'un stand équipé.

ÉQUIPEMENT DE BASE

Dans le but de préparer au mieux votre installation, merci de nous indiquer si vous souhaitez retenir toutes les prestations proposées dans l'équipement de base ou si vous ne souhaitez pas voir installées une ou plusieurs de ces prestations (merci de cocher les cases correspondantes) :

Structures de stand aluminium coloris gris	Oui	Non	Éclairage rail de 3 spots	Oui	Non
Table pliante en Résine 122 x 60 x 75 cm	Oui	Non	Coffret électrique de 3kwh + câbles	Oui	Non
Enseigne (600 x 200)	Oui	Non	Chaises k blanc	Oui	Non

Stand de 6 m² et 9 m² = possibilité d'avoir entre 0 et 3 chaises et 1 table max.

Stand de 12 m², 15 m² et 18 m² = possibilité d'avoir entre 0 et 6 chaises et jusqu'à 2 tables.

Enseigne (lettage en capitale) :

Veuillez préciser très lisiblement ci-après le texte exact (en détaillant majuscules et minuscules).

Maximum 2 lignes de 18 caractères

Passée la date limite et sans réponse de votre part, l'intitulé de l'enseigne sera celui de la liste des exposants

CONDITIONS GÉNÉRALES

DEMANDE DE PARTICIPATION

Toute société désirant exposer, adresse à l'organisateur un bulletin de réservation accompagnée d'un acompte selon les dispositions mentionnées dans la demande de participation. Sauf si l'organisateur refuse la participation demandée, l'envoi de cette demande de participation constitue un engagement ferme et irréversible de payer l'intégralité du prix de la location du stand et d'éventuels frais annexes.

PRIX

Le prix des stands est déterminé par l'organisateur qui peut le réviser en cas de modification des éléments qui le composent, notamment en cas de modification du prix des matériaux, de la main d'œuvre, des transports et des services ainsi que des dispositions fiscales et sociales.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement de la location du stand et des éventuels frais annexes se fait aux échéances et selon les modalités déterminées par l'organisateur et communiquées à l'exposant dans la demande d'admission.

Pour toute demande de participation intervenant tardivement, le premier versement est égal aux sommes déjà exigibles à la date considérée.

Titulaire du compte	
Domiciliation	Groupe Crédit Coopératif 42559
RIB	1000008002868596 73
IBAN	FR76 4255 9100 0008 0028 6859 673
BIC	CCOPFRPPXXX

Il en est de même pour les exposants en liste d'attente qui bénéficient de l'attribution d'un stand à la faveur d'un désistement.

DÉFAUT DE PAIEMENT

Le fait, pour un exposant, de ne pas respecter les échéances et les modalités de paiement visées à l'article précédent, autorise l'organisateur, après mise en demeure restée infructueuse, à :

- 1) poursuivre selon toute voie de droit et aux frais de l'exposant le paiement intégral des sommes restant dues,
- 2) disposer du stand de l'exposant défaillant, les frais liés à l'éventuel démontage du stand restant à la charge de l'exposant défaillant, les sommes déjà versées par l'exposant défaillant demeurant en tout état de cause acquises à l'organisateur, sans préjudice des dommages et intérêts, dans les conditions de l'article 6 des présentes conditions générales.
- 3) disposer de l'emplacement attribué dans le programme, guide, catalogue ou toute autre publication officielle pour les insertions publicitaires, à d'autres fins.

ANNULATION

En cas de force majeure ou si toute épidémie, pandémie, décision législative, réglementaire, administrative en relation avec une telle épidémie, pandémie entraînait un retard à l'ouverture, l'arrêt prématuré, l'annulation de la manifestation ou rendait impossible l'exécution de tout ou partie des prestations offertes aux exposants par l'organisateur, l'organisateur pourrait annuler, à n'importe quel moment, les demandes d'emplacement enregistrées en avisant par écrit les exposants qui n'auraient droit à aucune compensation, ni indemnités de ce fait. Les sommes afférentes à la manifestation perçues par l'organisateur restant disponibles après le paiement de toutes dépenses directes et indirectes engagées par l'organisateur seront réparties entre les exposants au prorata des sommes versées par eux, sans qu'ils puissent, de convention expresse, exercer un recours, à quelque titre et pour quelque cause que ce soit contre l'organisateur.

En cas d'organisation d'une manifestation pour compte de tiers, et si celui-ci venait à annuler son évènement, les dispositions mentionnées ci-dessus seraient appliquées.

RETRAIT

En cas de désistement ou en cas de non occupation du stand pour une cause quelconque, les sommes versées et/ou restant dues partiellement ou totalement, au titre de la location du stand, sont acquises à l'organisateur même en cas de relocation à un autre exposant.

Dans le cas où un exposant, pour une cause quelconque, n'occupe pas son stand 1 heure avant l'ouverture de l'évènement, il est considéré comme démissionnaire. L'organisateur peut disposer du stand de l'exposant défaillant sans que ce dernier puisse réclamer ni remboursement ni indemnité, même si le stand est attribué à un autre exposant.

RESPONSABILITÉ

L'organisateur est exonéré de toute responsabilité concernant les préjudices (y compris les troubles de jouissance et tout préjudice commercial) qui pourraient être subis par les exposants pour quelque cause que ce soit et notamment pour retard dans l'ouverture, l'arrêt prématuré de la manifestation, fermeture ou destruction de stand, incendie et sinistre quelconque, etc.